

## Arleux

(Nord)

Communauté d'agglomération du Douaisis (35 communes)

Pour Arleux au bord de la vallée de la Sensée, vivre autrement l'attractivité du cœur de bourg, c'est articuler à différentes échelles multiples projets à enrichir avec les habitants, les commerçants et les touristes.

La ville possède des atouts pour renforcer son attractivité : du foncier bâti sous-utilisé souvent de grande qualité patrimoniale, une armature d'espaces publics maillée et potentiellement de qualité envahie aujourd'hui par l'automobile et un tissu commercial relativement important mais trop étalé.

Le cadre paysager en arrière du bourg mérite d'être mis en scène (bord de canal, étangs, zones humides, prairies et cultures bocagères).

Enfin la culture de l'ail fumé est un capital d'identité et d'image sur lequel la revitalisation peut aussi s'appuyer pour développer le tourisme vert.

Mots clés : patrimoine, espaces publics, habitat, attractivité, circuits courts, tourisme vert



### Le contexte communal et territorial

- Avec 3015 habitants, Arleux (pôle secondaire dans la communauté d'agglomération du Douaisis 158000 habitants), s'inscrit en bordure de la vallée de la Sensée, à proximité du canal à grand gabarit.
- À mi-chemin entre les agglomérations de Douai et Cambrai légèrement à l'écart de la RD 643, axe structurant le sud-est du département du Nord, la ville est desservie par le train sur l'axe Cambrai-Douai-Lille avec une halte ferroviaire au bord du canal.
- La structure urbaine combine plusieurs typologies : **bourg-carrefour** à la croisée des RD 47 et 65, **bourg-rue** avec une urbanisation en étoile le long des axes de circulation, **bourg en quartiers** avec des polarités réparties en périphérie du cœur de ville (côté gare, côté port fluvial, autour du collège et autour des étangs et du camping) et **bourg aux extensions résidentielles** tournant le dos au canal.



Mai 2018



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Bruno Vandeville, Maire d'Arleux

« Après trois années d'étude du projet de revitalisation du centre bourg, nous pouvons reprendre la révision du Plan local d'urbanisme et écrire la nouvelle page d'Arleux munie d'éléments forts : bientôt une place de la mairie plus accueillante, une halle de marché, l'ouverture de l'estaminet du moulin ».

Source : site internet de la ville d'Arleux

## Créer un cadre de vie attractif en centre-bourg

Le projet mise sur une forte valorisation du bâti vacant et une animation concertée et dynamique des commerces et des services.

Il requalifie les espaces publics favorisant la déambulation et les rencontres dans un centre-bourg accessible à tous, attractif et apaisé :

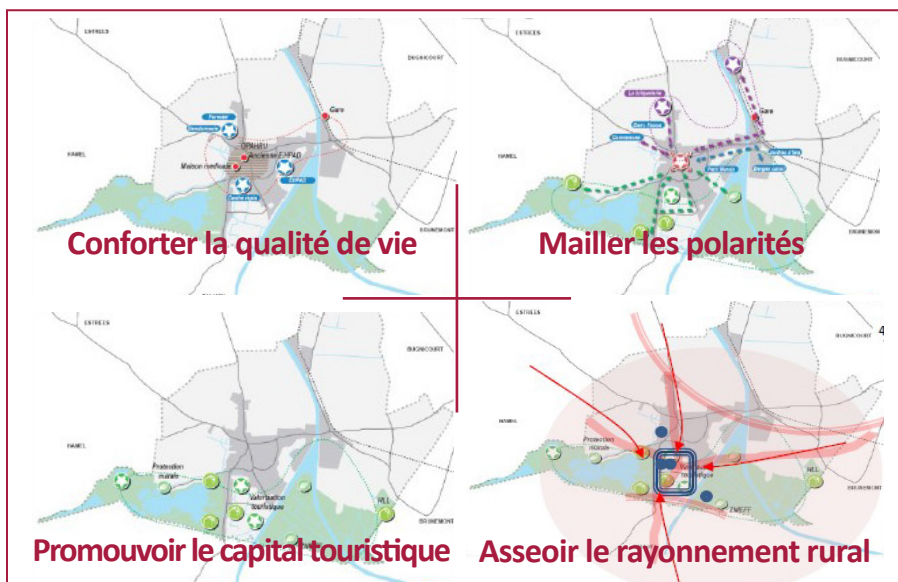
- la place de la mairie, future zone de rencontres, accueillera une halle de marché couvert structurant l'espace public central,
- les trottoirs requalifiés inviteront aux modes doux et au séjour pour les pratiques quotidiennes et valoriseront les parcours touristiques autour de l'art-déco.



### Agir sur la qualité de vie au-delà du cœur de bourg

Pour qu'Arleux puisse garder sa position de pôle structurant du Douaisis, conformément aux préconisations du SCoT, le projet de revitalisation du bourg dépasse l'échelle du centre et s'articule autour de polarités, ouvrant sur les communes limitrophes et l'intercommunalité.

Pour cela, la Communauté d'agglomération du Douaisis et la ville, avec l'appui de partenaires (État, Département, Région, EPF, acteurs de l'habitat) s'engagent dans une démarche volontariste pour aboutir à un projet intégré et d'envergure.



## Attirer et retenir l'habitant en cœur de bourg

Le projet de revitalisation d'Arleux inscrit l'action publique dans une démarche globale en termes de politique d'habitat, de cadre de vie et de dynamique commerciale.

S'il met en relation les pôles du centre-bourg par une valorisation des modes doux et la requalification des espaces publics centraux (places de l'église, de la poste, de la mairie), il mise aussi sur l'habitat au cœur du bourg en investissant le bâti ancien inoccupé et en densifiant les espaces libres de l'aire déjà urbanisée par de nouvelles formes urbaines.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et de la convention opérationnelle Anah, le projet de diversification du parc de logements favorise ainsi le parcours logement à l'intérieur de la ville avec l'aménagement de lieux de vie en profitant de l'animation de quartier et du maillage des commerces.



## Agir sur la qualité de vie et l'urbanité de l'habitat



Chaque requalification devient l'opportunité d'enrichir le paysage du quotidien, d'apporter du confort d'ambiance aux espaces publics, de faciliter les liaisons douces, de relier plus rapidement les quartiers et les pôles de services.

## Agir sur l'habitat privé ancien et les frontages



Sur les axes structurants, la requalification de façades s'organise avec des aides incitatives de la ville et l'accompagnement social, technique, et financier des propriétaires par l'équipe d'animation en lien avec les travailleurs sociaux.

## Agir sur l'habitat social et les lieux de vie



Le renouvellement urbain par l'habitat social permet d'articuler des lieux stratégiques en requalifiant par exemple un corps de ferme en espaces multiservices à l'entrée du quartier et en travaillant sur des produits innovants pour accompagner le parcours résidentiel. Il vise aussi à densifier en cœur d'ilôts avec les bailleurs.

## L'attractivité d'un bourg et d'un territoire pour le tourisme vert en vallée de Sensée



### ZOOM sur la dynamique touristique en marche

En profitant du capital-image de l'ail fumé d'Arleux, la stratégie territoriale du bourg de la vallée de la Sensée se décline en intégrant la veille sur les tendances du tourisme vert, comme vecteur de revitalisation et de rayonnement.

Pour consolider les atouts liés à la production d'ail fumé labellisé IGP (indication géographique protégée) le bourg d'Arleux compte avec la communauté d'agglomération du Douaisis, un territoire pionnier à l'échelle pertinente pour promouvoir une alimentation biologique (fermes, restauration collective) et des circuits courts agricoles valorisant proximité et diversification.

La halle pour le marché hebdomadaire d'Arleux avec les producteurs locaux et les rendez-vous en terre agricole autour de fermes vertes et randonnées-dégustation y contribuent.



Par ailleurs, pour développer le tourisme fluvial, l'ancienne Halte nautique a fait l'objet d'une étude de définition. Aux portes du marais et de la voie d'eau, l'office de tourisme deviendra un point d'accueil initiant des animations diverses en lien avec l'école de pêche et la randonnée, Le devenir du camping d'Arleux s'appuiera dans cette dynamique sur des propositions innovantes autour de l'habitat léger de loisirs.

Enfin un projet structurant de village répit-familles (à destination des aidants et personnes en situation de handicap) attirera une nouvelle clientèle dans un souci de promouvoir un tourisme inclusif.



### Le projet en dates

**2014** : Ville d'Arleux (et Communauté d'Agglomération du Douaisis,) lauréate du Programme de Revitalisation des centres-bourgs

**2015** : Recrutement du chef de projet

**2016** : Études pré-opérationnelles à la revitalisation du centre-bourg d'Arleux  
Signature de la convention avec l'Anah, l'État

**2017** : M. Bruno Vandeville remplace M. Patrick Masplet, sénateur-maire décédé  
Atelier régional Revitalisation centres-bourgs

**2018** : Chantiers estaminet, programme logements et espaces publics centraux  
Départ de Virginie Vallard, chef de projet Revitalisation des centres-bourgs

### Pour en savoir + :

**Claire Golse**, directrice du Pôle cohésion sociale  
Communauté d'agglomération du Douaisis  
[cgolse@douaisis-agglo.com](mailto:cgolse@douaisis-agglo.com)

**Stéphane Combes**, DDTM Nord  
[stephanecombes@nord.gouv.fr](mailto:stephanecombes@nord.gouv.fr)

*Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs*

*Les fiches sont disponibles sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>*



Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.

**Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**

